

COMMUNE DE CHANCÉ 35680

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil douze, le **lundi 15 octobre, à 18 heures 30**, le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean LÉBOUC, Président.

Etaient présents: Madame CROYAL Annick
Messieurs BOUTRUCHE Joseph, HERVAGault Alain, ROSSARD Jean-Louis

Absents excusés: Mesdames GÉRARD Mathilde, PAUMARD Gwénaëlle, REQUET Aimée (donne procuration à Mme CROYAL Annick)
Absent non excusé: /

Date de convocation: 8 octobre 2012

Nombre de membres
- en exercice: 8
- présents: 5
- votants: 6

M. BOUTRUCHE Joseph a été nommé secrétaire de séance.

2012/005 - OBJET: REPAS DES AÎNÉS

Les membres du conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, décident de fixer le repas traditionnel de fin d'année, des personnes ayant atteint l'âge de 60 et plus, au vendredi 16 novembre 2012 à 12 h30, à l'Auberge des Tilleuls à Chancé.

Le CCAS prendra en charge le repas des personnes actuellement domiciliées à Chancé. Il sera demandé une participation de 30 € au conjoint accompagnant n'ayant pas encore 60 ans et aux personnes non domiciliées à Chancé.

Un colis sera porté courant du mois de décembre à toutes les personnes hospitalisées ou qui ne peuvent plus se déplacer.

Votants	Pour	Contre	Abstention
6	6	0	0

Monsieur le Président clos la séance 19h.